

Crédit d'impôt immédiat

Profitez immédiatement de votre avantage fiscal

Avec le **crédit d'impôt immédiat**, vous pouvez bénéficier directement de votre avantage fiscal sur les prestations de services à la personne éligibles.

Concrètement : vous ne payez que 50 % du montant éligible de votre prestation, sous réserve de remplir les conditions prévues par le dispositif.

Comment ça fonctionne ?

1. Vous choisissez les prestations dont vous avez besoin.
2. Age d'Or Services réalise la prestation.
3. Le dispositif permet de déduire immédiatement **50 % du montant éligible** lors du paiement.
4. Vous bénéficiez ainsi de votre avantage fiscal sans avoir à attendre l'année suivante pour en profiter.

Un service simple et pratique

Le crédit d'impôt immédiat permet de **réduire immédiatement le montant restant à votre charge** et facilite l'accès aux services à domicile.

📍 Age d'Or Services intervient à Salon-de-Provence et dans les communes alentours.

📞 **Vous souhaitez savoir si vous pouvez bénéficier du crédit d'impôt immédiat ? Contactez-nous.**

Le bénéfice du crédit d'impôt est soumis aux conditions et plafonds prévus par la réglementation en vigueur. Certaines prestations peuvent être exclues du dispositif.